

La filière du chanvre reprend racine en Wallonie

Par Thomas Bernard

Les hectares consacrés à cette plante de la famille du cannabis s'étendent à mesure que les débouchés dans le textile, l'alimentaire ou la construction stimulent la demande. Un succès?

«Avec le chanvre, c'est zéro pesticide, zéro fongicide, zéro herbicide. De plus, il a magnifiquement poussé cette année. Ce n'est que notre première saison, on verra l'année prochaine, mais cela donne confiance.» A la Ferme aux hirondelles, à Walhain, Isabelle a remplacé les betteraves par du chanvre sur l'un de ses champs. Une dizaine d'hectares, tous de vert vêtus. Avec l'assurance d'en tirer un revenu, et un prix de base signé avant le semis.

Un choix qui ne doit rien au hasard, alors que le prix d'autres produits s'effondre, que les pulvérisations grignotent les marges et prennent du temps. La plante trace à nouveau son sillon dans les cultures belges, wallonnes notamment, poussée par le retour d'acteurs et le (re)développement d'une filière offrant des débouchés.

«Ce n'est que le début, on le sent bien, tout doit encore véritablement se mettre en place, mais nous avons eu la chance d'être directement sollicités par un client, une firme en Belgique, pour planter du chanvre. Certains agriculteurs du coin ne veulent pas abandonner la betterave. Notre choix fera peut-être tache d'huile», poursuit l'agricultrice brabançonne.

Le symbole d'une époque

Le chanvre n'a rien de nouveau sur les terres belges, mais son retour illustre bien la prise de conscience de l'époque. Plante oubliée, domestiquée dès le néolithique, elle semble cocher toutes les cases d'une forme d'agriculture défendue par certains: bénéfice pour les sols et l'environnement, intérêt d'avoir un produit local pour fournir une filière de proximité, valorisation importante puisque la quasi-totalité de la plante est utilisable.

Pourquoi un retour seulement maintenant? La plante, cousine du cannabis, a longtemps été interdite. Le chanvre dit «industriel» se distingue par sa faible teneur en substances psychotropes: 0,2% de THC au maximum, contre 5% à 20% pour le produit récréatif.

Cette parenté et les craintes liées aux substances psychoactives avaient entraîné l'interdiction du chanvre durant de longues années, avant son retour en grâce, lié à des autorisations spécifiques et à des contrôles stricts.

Ce come-back est soutenu en Wallonie par Valbiom, le centre de référence de l'économie biosourcée. Celui-ci se charge notamment de la mise en relation des différents acteurs tout au long de la chaîne de production, afin de favoriser le redéploiement du chanvre. «Nous avons atteint les 1.000 hectares de chanvre en 2025, à l'échelle de la Belgique. Cela reste limité, surtout comparé à la France, mais ce chiffre est en progression constante depuis plusieurs années (*NDLR: Valbiom dénombrait 500 hectares l'an dernier*). Il est déjà prévu davantage de surface pour 2026, puisqu'on attend déjà 1.200 hectares rien que pour le chanvre fibre courte», précise Valentine Donck, cheffe de projet textile biosourcé chez Valbiom.

Le technique avant le textile

Le chanvre représente trois filières: celle de la fibre courte pour les produits techniques, notamment comme isolant dans



La première chemise en fil wallon n'est toutefois pas pour demain...



un savoir-faire à acquérir et une nouvelle matière à apprivoiser», poursuit Valentine Donck.

Un redéploiement progressif

Si les progrès sont là, que les surfaces cultivées augmentent, Valbiom rappelle que le passage au chanvre doit s'envisager avec ses contraintes. L'idée n'est pas de pousser tous les agriculteurs à en planter en masse. Il faut disposer d'outils de récolte adaptés, sécuriser des débouchés et tenir compte des conditions agro-économiques nécessaires. «Le chanvre est adéquat pour notre climat, se développe rapidement, ne requiert pas de produits phytosanitaires, mais il faut un bon sol malgré tout. Il contribue aussi à enrichir la rotation des cultures et à limiter les maladies. Le chanvre a besoin d'eau lors du semis mais semble résistant à la sécheresse par la suite. Ce sont des avantages qui doivent être mis en avant, bien sûr, mais si tout le monde se lance en même temps, on risque alors de faire face à un surplus et à des goulots d'étranglement dans la chaîne», prévient encore la chargée de projet.

Le redéploiement du chanvre progresse, mais il reste à atteindre une taille critique pour que toute la filière soit pleinement opérationnelle et dispose de capacités suffisantes. La France, plus avancée dans la culture du chanvre et des quantités plus importantes, intéresse plus facilement les acheteurs, pour le textile notamment.

L'intérêt pour le chanvre croît, tout comme les surfaces cultivées. Mais son retour exige aussi de se projeter à long terme. Et sur ce point, les acteurs restent confiants. Après l'enracinement, il faut désormais laisser le temps pour la pousse. ●

la construction, les graines pour l'alimentaire, et enfin la filière textile.

La première représente le plus gros volume actuel et plus de la moitié des surfaces exploitées, avec des acteurs désormais bien lancés. Des nouveautés se déploient également. IsoHemp, société située à Fernelmont (province de Namur), a dévoilé récemment une première mondiale, avec une unité de recyclage pour le béton de chanvre. Elle permet de donner une seconde vie aux déchets issus de la production d'IsoHemp et des chutes de chantiers de ses clients, sous forme de blocs de chanvre et de granulats.

La filière alimentaire reste, elle, plus complexe. Le frein est surtout financier, notamment en agriculture conventionnelle. Le bio est financièrement plus attractif, mais les débouchés restent encore minces, concède Valbiom.

Enfin, le fil textile permettra-t-il un jour d'avoir une chemise en chanvre wallon? «Les progrès sont là, la qualité progresse, mais nous sommes plutôt en phase de prototypage. Le premier denim, proche du jean, arrivera dès cet automne, mais la chemise wallonne n'est pas encore pour demain. C'est tout un secteur à structurer,

«C'est tout un secteur à structurer, une nouvelle matière à apprivoiser.»